

PROTOCOLE D'ENTENTE

Entre

Le Mouvement National de Libération de l’Azawad (**MNLA**),

Le Haut Conseil pour l’Unité de l’Azawad (**HCUA**),

Le Mouvement Arabe de l’Azawad de la Plateforme d’Alger du 14 juin 2014 (**MAA**),

Le Mouvement Arabe de l’Azawad de la déclaration d’Alger du 9 juin 2014 (**MAA**)

La Coordination des Mouvements et Forces Patriotiques de Resistances II (CM FPR 2)

La coalition du Peuple pour l’Azawad (**CPA**),

PREAMBULE :

- Considérant les résolutions et déclarations des Nations Unies sur la crise malienne;
- Considérant les accords antérieurs d’Alger :
 - pacte national,
 - l’accord de Tamanrasset,
 - et l’Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 ;
- Considérant la Déclaration d’Alger du 9 juin 2014 signée par le MNLA, HCUA et le MAA et la Plateforme d’Alger du 14 juin 2014 signée par la CPA, le MAA et la CM FPR ;
- Considérant la concordance de vue manifeste entre la Coordination du 9 juin 2014 et le CMFPR2 ;
- Ayant procédé à une discussion approfondie sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire, économique, sociale et culturelle dans l’AZAWAD/Nord Mali;
- Exprimant leur volonté d’unifier leurs rangs, de promouvoir l’harmonie intercommunautaire au sein de la société dans l’AZAWAD/Nord Mali, dans toutes ses composantes sans exclusive aucune;
- Profondément préoccupés par la situation de détresse dans laquelle se trouvent les populations dans l’AZAWAD/Nord Mali, en l’absence d’une solution définitive au conflit dont elles continuent de subir les effets ;
- Exprimant leur ferme volonté de faire aboutir les aspirations des populations de l’AZAWAD/Nord Mali par la voie de l’union et dans le respect des engagements pris en vertu du processus de discussions ayant abouti à ce présent protocole d’entente ;
- Réaffirmant leur ferme volonté de contribuer à l’instauration d’une paix définitive et d’une sécurité totale dans l’AZAWAD;
- Soucieux du bien être des communautés meurtries par plusieurs décennies de mauvaise gouvernance et de négligence coupable des différents gouvernements de la République du Mali depuis son indépendance ;

Aussi,

Le Haut Conseil pour l’Unité de l’Azawad (**HCUA**), représenté par son secrétaire général, Monsieur Alghabas Ag Intalla,

Le Mouvement National de Libération de l’Azawad (**MNLA**) représenté par son Secrétaire General, Monsieur Bilal Ag Acherif ,

Le Mouvement Arabe de l’Azawad de la Plateforme d’Alger du 14 juin 2014 (MAA),
représenté par son Secrétaire General Monsieur Ahmed Ould Sidi Mohamed

Le Mouvement Arabe de l’Azawad de la Déclaration d’Alger du 9 juin 2014 (MAA),
représenté par son Secrétaire General, Monsieur Mohamed Lamine Ould Sidatti,

La Coordination des Mouvements et Forces Patriotiques de Resistances II (CM FPR 2), représenté par son président Monsieur Ibrahima Kontao

La Coalition du Peuple pour l’Azawad (CPA), représenté par son Président, Monsieur Ibrahim Ag Mohamed Assaleh, désignées par le terme « Parties »

Conviennent de bonne foi, de :

1. S’engager dans le Cadre offert par l’accord de Ouagadougou, la déclaration d’Alger du 09 juin 2014, la plateforme du 14 juin 2014 et la feuille de route signée à Alger le 24 juillet 2014 à poursuivre ensemble la lutte pour la défense des droits légitimes du peuple de l’Azawad/Nord Mali sur la voie de la recherche d’une solution institutionnelle spécifique pour l’AZAWAD/Nord Mali :
 - Reflète en droit et dans les faits la diversité géographique, économique, sociale et culturelle de l’AZAWAD/Nord du Mali;
 - Convienne aux aspirations légitimes des populations de l’AZAWAD/Nord Mali, aux plans politico-institutionnel, militaro-sécuritaire, économique et socioculturel ;
 - Tient compte des réalités du moment
2. œuvrer pour l’entité territoriale appelée par nous AZAWAD/Nord Mali, objet de notre combat ;
3. La nécessité de parvenir à une large autonomie pour l’AZAWAD/ Nord du Mali
4. D’harmoniser leurs plateformes respectives en vue d’en tenir compte durant les futures Négociations ;
5. D’intensifier leurs actions d’information et de sensibilisation pour faire partager leur vision commune et le sens de leur combat à l’intérieur comme à l’extérieur de l’AZAWAD/Nord Mali dans le respect des principes propres à chacune des parties.
6. D’engager nos Forces respectives dans la lutte contre toutes formes d’agressions dans l’AZAWAD/Nord Mali;
7. De convenir d’un plan d’action opérationnel pour la mise en œuvre des termes du présent protocole ;
8. De respecter et d’entreprendre des actions d’information et de sensibilisation autour du présent protocole ;
9. De réaffirmer leur attachement à l’unité des populations et au rétablissement d’une paix totale et durable dans l’Azawad /Nord Mali en particulier et au Mali en général et s’engagent ainsi à persévérer dans cette voie. Après avoir passé en revue le contexte politique et sécuritaire actuel de l’Azawad/Nord Mali en particulier et du Mali en général, elles ont également convenu de ce qui suit :
 - L’harmonisation des stratégies de négociation avec le Gouvernement du Mali,
 - L’uniformisation de leurs plateformes politiques et la défense des revendications communes.
 - L’unification de leurs efforts pour la défense des droits et des aspirations légitimes du peuple de l’Azawad/ Nord Mali et sa sécurisation.

En outre les parties :

- Se réjouissent de cet important pas franchi par des fils de l’Azawad/Nord Mali vers l’unité.
- Se réjouissent des efforts fructueux déployer par la Communauté Internationale, l’ONU/MINUSMA, l’UE, l’UA, la CEDEAO, l’OCI et les Etats voisins notamment, le Burkina Faso, la Mauritanie, l’Algérie, le Niger, le Tchad ainsi que les USA, la Suisse et la France en vue de trouver une issue heureuse et équitable au conflit qui oppose le peuple de l’Azawad/Nord Mali aux gouvernements successifs du Mali depuis un demi siècle.

Le présent protocole d’entente prend effet à partir de sa date de signature.

Fait à Ouagadougou, le 27 Aout 2014

Ont signé pour les parties,

Le Mouvement National de Libération
De l’Azawad (MNLA)

Bilal Ag Acherif
Secrétaire General

Le Haut Conseil pour l’Unité
de l’Azawad (HCUA)

Alghabas Ag Intalla
Secrétaire General

Le Mouvement Arabe de l’Azawad (MAA)
de la Declaration d’Alger du 9 juin 2014

Mohamed Lamine Ould Sidatti
Secrétaire General

la Coalition du Peuple pour
l’Azawad (CPA)

Ibrahim Ag Mohamed Assaleh
Président

Le Mouvement Arabe de l’Azawad
de la Plateforme d’Alger
du 14 juin 2014 (MAA),

La Coordination des Mouvements
et Forces Patriotiques de Resistances
(CM FPR)

Ahmed Ould Sidi Mohamed
Secrétaire General

Mr Ibrahima Kontao
Président